

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 21 mars 2024 Procès-verbal de séance

Le 21 mars 2024 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 15 mars, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents : Frédéric DELALANDE

- dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 14
- absents : 1
- procurations : 1

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Amélie FEVRE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

Divers devis à étudier

Agents communaux

Association

- Accord de partenariat

Vente de bois

Commissions communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du Maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 22 février 2024

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Impasse des Bonnots : Création d'une pergola
- Impasse des Bonnots : Pose de panneaux photovoltaïques
- Route de Ternant : Création de fenêtres de toit
- Route de Montrin : Pose de panneaux photovoltaïques
- Rue Curtil Guépy : Création d'une pergola et d'une terrasse
- Route de Saint Trivier : Création de clôture et pose de portail
- Route de Léal : modification de menuiseries extérieures

Certificat d'urbanisme :

- Route des Ripettes
- Route de la Prairie
- Route de Cuisery
- Route de Nizerel
- Prairie

Bâtiments communaux :

L'installation du city stade s'est achevée le 7 mars. Le contrôle de la structure est prévu le 28 mars. Chaque classe sera formée à l'utilisation du city stade par l'entreprise Agorespace le 29 mars. L'inauguration officielle du city stade est prévue le samedi 13 avril à 10h30 en présence des financeurs et des habitants. Une animation sera proposée par Agorespace.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide :

- Un devis de 1 089 € pour du matériel d'entretien pour la salle multifonction auprès de PLG
- Un devis de 225,36 € auprès de AXIMUM pour un complément d'achat de plaques de rue
- Un devis de 480 € auprès de SARL Bouvard pour des travaux de curage de fossés
- Un devis de 1 596,96 € auprès de Manutan pour l'installation de 2 bancs, une poubelle et support cycles pour l'aménagement des abords du city stade
- Un devis de 225,35 € chez Manutan pour des porte-manteaux pour la classe de CM1/CM2

Il est constaté sur le territoire communal une recrudescence de dépôts sauvages, d'abandons d'ordures et déchets de toute sorte. Ces contrevenants portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté de la commune. La gestion de ces dépôts sauvages nécessite régulièrement l'intervention de l'agent communal et représente une dépense dans le budget, notamment pour l'évacuation de ces déchets.

Madame le Maire propose que dès que le détenteur initial de ces déchets est identifié, il soit avisé des faits qui lui sont reprochés ainsi que des sanctions qu'il encourt.

Le conseil municipal, à l'unanimité approuve la procédure et fixe le montant de l'amende à 135 €.

Ecole :

Le conseil municipal, à l'unanimité souhaite le maintien de la semaine scolaire à 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi) avec les horaires de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15. Le conseil d'école s'est également prononcé pour le maintien de cette organisation.

Agents communaux :

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents de la commune et fixe son montant à 60 % du montant maximum pour chaque niveau de rémunération.

Associations

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la signature d'un accord de partenariat entre la Commune, l'EFS-AURA, l'ADSB et l'UDFADSB 01 afin de promouvoir le don de sang.

Vente de bois :

Afin de mettre en parfait état la parcelle située aux Danières, le lot de bois a été vendu pour la somme de 140 €.

Commissions communales :

La commission voirie s'est réunie le 26 février afin de sélectionner les portions de routes à refaire cette année et les marquages de signalisation au sol.

Le 28 février la commission finances a travaillé à l'élaboration du budget 2024.

La CCID s'est réunie le 20 mars.

Une commission fleurissement s'est constituée. Elle compte 7 bénévoles. Ils se sont réunis le 18 mars pour remettre en état le massif devant la salle multifonction.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe VILARD et Madame le Maire rendent compte du Conseil communautaire auquel ils ont participé le 4 mars.

Réunions diverses

Philippe VILARD rend compte de la réunion de l'association « 24 pour tous, tous pour un » à laquelle il a assisté le 9 mars.

Gilles FONTAINE, Chantal CHATAGNIER et Madame le Maire ont rencontré le SBVR le 6 mars afin d'échanger sur le diagnostic prairie humide et bocage de la basse Reyssouze ainsi que l'appel à projet sur la création et la restauration de mares et de haies.

Le 8 mars Madame le Maire a participé à l'AG de l'amicale des donneurs de sang.

Le 13 mars Gilles FONTAINE et Madame le Maire ont assisté à la réunion du SIVU portant sur le budget 2024. L'inauguration de la station d'épuration est prévue le 12 avril.

Catherine POMMET a assisté à l'AG de Groupama le 14 mars.

Gilles FONTAINE a participé à l'AG du Crédit agricole le 15 mars.

Catherine POMMET a assisté l'AG du jumelage le 15 mars.

Le 19 mars Géraldine MALTERRE, Chantal CHATAGNIER et Gilles FONTAINE ont participé au conseil syndical du SBVR.

Amélie FEVRE, Stéphanie DEY et Madame le Maire ont assisté au conseil d'école le 19 mars.

Le 21 mars, Gilles FONTAINE était à la réunion du syndicat Saône Veyle Reyssouze.

Informations diverses

Le 9 mars une plantation de haies a été organisée par la commune en collaboration avec la société de chasse de Saint-Bénigne.

Une opération de nettoyage de la commune a réuni une trentaine d'habitants le 16 mars. Madame le Maire remercie les participants qui contribuent à la propreté de la commune mais déplore les dépôts sauvages qui dès le lundi matin avaient fait leur réapparition.

Madame le Maire fait part de la demande d'un administré relative à la sécurisation de la RD933 au niveau de l'abribus des Bonnots. La demande a été transmise au Département pour y être étudiée, cette portion étant hors agglomération.

Clôture de la séance à 21h20

Le secrétaire de séance, Amélie FEVRE



Le Maire, Emily UNIA

